

COMPTE RENDU - CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Du 21 janvier 2014 à 20h**

Présents : RANNARD Paul, CHATENOUD Jean-Luc, CHAUMONTET Louis, JACQUESON Philippe, BORDON Guy, BUGNON Jacques, LARCHER Odile, MERMIER Pierre, CUTELLE Marthe, BACHMANN Françoise, BALAIR Bernard, CLERC Didier, JACQUEMIER Dominique, MAGNIN Jean-Louis, ROLLIER Alain, LAMBERT Alain, TRUCHET Annie.

Excusés : FOURNET Marie-Claude (pouvoir à JL. CHATENOUD), LENOURRY Maria Eva (pouvoir à L. CHAUMONTET), LECOMTE Emmanuelle (pouvoir à D. JACQUEMIER), DUCLOSSON Daniel (pouvoir à A. LAMBERT), REY Dominique, GIROD Philippe (pouvoir à P. RANNARD), VIONNET Roger (pouvoir à A. TRUCHET), MACHARD Jean-Yves.

Secrétaire de séance : M. Dominique JACQUEMIER

Date de convocation : 13/01/2014

Nombre de Conseillers en exercice : 25 - Présents : 17 - Votants : 23

Heure d'ouverture de la séance : 20 h 05 - clôture de séance : 22h10

Ordre du jour :

- Adoption du dernier compte rendu
- Communication sur décisions prises par délégation
- Commission finances :
 - Débat d'orientation budgétaire, engagement des investissements 2014
 - Dépenses d'investissement 2014 : Autorisation d'engagement
 - Admission en non valeur (impayés d'assainissement)
- Projet de pose d'un détendeur gaz (dossier SYANE)
- SCOT : informations et suivi
- CRECHE : point – création poste de directrice
- CDDRA : prise de délibération pour engagement nouveau contrat
- Informations sur dossiers en cours et questions diverses.



Avant d'ouvrir la séance, le président souhaite la bienvenue à Madame Stéphanie PASQUIER, rédacteur, qui vient de rejoindre par mutation de la mairie d'Annecy le vieux, l'équipe administrative de la Communauté. Elle remplacera Melle Morel partie depuis près d'un an. Une grande partie de ses fonctions sera affectée au traitement administratif de toutes les tâches liées au fonctionnement de la future Maison de vie et notamment du centre multi accueil.

| |
|-------------------------|
| I – Compte Rendu |
|-------------------------|

Le conseil adopte le compte rendu de la séance du 25 Novembre dernier tel que présenté.

| |
|---|
| II – Communication des DECISIONS |
|---|


Le Président donne le compte rendu des décisions prises depuis le dernier conseil :

 N° 30/2013 du 26/11/2013 - AVENANT N° 2 Marché de travaux « *Maison de vie* » Lot n°120- Entreprise PERROTIN

Pour la pose et le cloisonnement d'un bâti coulissant entre le local change et l'espace bébé de la maison de vie suite avis formulé par le service PMI du Conseil Général,

Le marché avec l'entreprise PERROTIN est modifié comme suit :

| | |
|---------------------------|-----------------------|
| Montant initial | 83 028.64 € HT |
| Avenant N°1 | 3 454.00 € HT |
| Avenant N°2 | 239.00 € HT |
| Nouveau montant du marché | 86 721.64 € HT |

 N°31/2013 du 9/12/2013 - Attribution marché pour contrats d'assurances 2014

Après dépouillement des différents paramètres de choix fixés, et selon la note de synthèse ci-jointe établie par le cabinet Gotteland/Loof, les différents lots sont attribués à compter du 1er janvier 2014 jusqu'au 31/12/2017, comme suit :

Lot 1 : Dommages aux biens et bris de machines avec option N°3 : SMACL

Lot 2 : Flotte véhicules et risques annexes avec option N°2 : GAN

Lot 3 : Responsabilité civile : SMACL


Lot 4 : Protection juridique de la collectivité, des élus et des agents : SARRE & Moselle/CFPT

Lot 5 : R. C. Pollution/atteinte à l'environnement : SMACL

 N° 32/2013 du 11/12/2013 - DM N°1 Budget annexe Maison de vie


Pour mémoire, dossier abordé en séance de conseil et décision nécessaire afin de permettre l'engagement des frais de fonctionnement 2014 au budget annexe :

| Intitulé du compte | recettes | dépenses |
|---|----------|----------|
| Chapitre 74 | | |
| Cpte 74758 versement d'une subvention par le budget principal | 5 900.00 | |
| Chapitre 011 | | |
| 60612 - Electricité | | 3 400.00 |
| 616 - Assurances | | 1 500.00 |
| 64111 - frais de personnel | | 1 000.00 |
| total | 5 900.00 | 5 900.00 |

 N°33/2013 du 11/12/2013 DM N°1 Budget Principal


Afin d'alimenter le budget annexe Maison de vie, il faut modifier aussi le budget général

| Intitulé du compte | Augmentation de crédits | |
|---|-------------------------|----------|
| | recettes | dépenses |
| Chapitre 070 | | |
| Cpte 7013 Vente de ferrailles | 3 500.00 | |
| Cpte 70688 vente de produits | 2 400.00 | |
| Chapitre 65 | | |
| 65735 – Subvention pour budget annexe maison de vie | | 5 900.00 |
| total | 5 900.00 | 5 900.00 |

 N°34/2013 du 19/12/2013 -DM N° 2 Budget Principal

Il est nécessaire de provisionner les frais d'acquisition de terrain nécessaire à la modification du chemin d'accès à la STEP de Marsin (Chêne en Semine) afin de régulariser l'emprise du chemin et sécuriser l'accès à la route départementale. Acquisition prévue par délibération N°43/12 du 25/06/2012

| Intitulé du compte | Virement de crédit | |
|-------------------------------|--------------------|------------|
| | Augmentation | Diminution |
| Chapitre 21 | | |
| 2118 achat de terrains divers | 19 000.00 | |
| 2118 frais d'acte | 1 400.00 | |
| Chapitre 21 | | |
| 2128 | | 20 400.00 |
| total | 20 400.00 | 20 400.00 |

 N°35/2013 du 30/12/2013 -Attribution marché à bons de commande Assainissement

Après dépouillement, le marché à bons de commande des différents travaux à effectuer lors des constructions raccordables au réseau d'assainissement collectif, les attributaires dudit marché sont les entreprises GOJON TP (74270 Musièges) et SARL RANNARD Frères (74270 Chêne en Semine)

 N°01/2014 du 8/01/2014 - DM N°2 Budget annexe Assainissement

Suite à un dépassement de crédits au chapitre 16 (emprunt) dans le cadre d'une erreur matérielle de saisie (le tableau de remboursement de la dette ne correspondant pas au chiffre indiqué au budget primitif.

| Intitulé du compte | Ouverture de crédits | Diminution de crédits |
|--|----------------------|-----------------------|
| Chapitre 16 emprunts | 4 000.00 | |
| 1641 - remboursement du capital des emprunts | | |
| Chapitre 215 | | 4 000.00 |
| 21532 – travaux | | |
| total | 4 000.00 | 4 000.00 |

III – COMMISSION FINANCES

 **Débat d'orientation budgétaire**

Bien que non obligatoire, une note sur le débat d'orientation budgétaire a été transmise aux élus, note qui permet de situer la conjoncture et les engagements de la CCS et ce afin de voter en meilleure connaissance les budgets 2014. Le conseil prend acte de ces informations et en tiendra compte lors de l'établissement des budgets primitifs 2014

 **Investissement 2014:**

Le code général des collectivités territoriales permet d'engager à hauteur de 25 % les dépenses d'investissement passées en N-2. Afin de ne pas retarder le paiement des dépenses susceptibles d'être engagées avant le vote des budgets primitifs 2014, il adopte cette possibilité.

Admission en non-valeur

A l'ordre du jour il avait été inscrit cette délibération. Or le pointage avec les services de la trésorerie n'a pas permis de le faire de façon suffisamment fiable. Le Président propose de reporter cette délibération.

Le conseil donne son accord

IV – ZAC : DSP GAZ (SYANE)

Le président rappelle au conseil les différents débats et engagements pris pour mettre en place une DSP (Délégation de Service Public). Cette procédure, initiée par le SYANE, permettrait de doter la zone de la Croisée en gaz de ville par l'installation d'un détenteur sur la conduite existante.

Le Président donne lecture d'un compte rendu du SYANE lequel indique : « J'ai donc le regret de vous informer qu'en l'état, la procédure de DSP pour la desserte en gaz ne peut aboutir favorablement ».

Une demande de rendez-vous auprès du Syane a été faite. A Suivre...

V – SCOT Usses et Rhône

Le Président poursuit la séance en dressant le compte rendu de l'avancement du dossier concernant le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) Usses & Rhône.

Suite à la mise en concurrence pour le choix d'un bureau d'études chargé de l'établissement des différentes phases du dossier, le groupement des territoires est mieux disant.

Le Président précise que le dépouillement fut long et fastidieux tant les écarts de prix étaient importants et surtout la maîtrise des phases d'élaboration difficiles.

Une première réunion de bureau aura lieu le 24 janvier prochain. Le comité syndical devra se réunir le 26/02 (et non comme prévu initialement le 12/02)

VI – Maison de vie

Madame Cutelle prend ensuite la parole pour aborder le dossier lié au fonctionnement de la maison de vie et plus particulièrement du futur centre Multi-Accueil de jeunes enfants.

Elle indique que la commission a poursuivi un travail conséquent avec l'établissement du règlement de fonctionnement :

L'établissement sera baptisé «les p'tits lutins » ; le conseil donne son accord.

Il sera ouvert de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi, fermé les jours fériés (ainsi que le vendredi de l'ascension et le lundi de pentecôte ; de même pendant trois semaines pour les congés d'été (fin juillet, mi-août) ainsi qu'une semaine vers Noël.

Un large débat s'ouvre ensuite sur les priorités d'inscriptions : seront traités en premier les habitants de la Semine sollicitant un accueil régulier.

Mme Cutelle précise ensuite que le recrutement de la directrice a été fait. Il s'agit d'une mutation de la ville de Bellegarde où Mme Lengagne travaille déjà en qualité de directrice d'un centre multi accueil. Sa mutation interviendra au 1/04/2014. D'ores et déjà, elle participe activement aux travaux de la commission, à la rédaction du projet social, pédagogique et du règlement intérieur.

Il reste à recruter l'ensemble de l'équipe qui devra comprendre des personnels qualifiés

dont une directrice adjointe. Le Président souhaite que, à qualification égale, les demandes de la Semine soient traitées prioritairement.

Mme Cutelle rappelle la nécessité de déposer une demande d'agrément auprès du service de la petite enfance du Conseil Général. Or cette démarche doit être effectuée trois mois avant l'ouverture ce qui implique un très gros travail pour finaliser ces documents.

Des rendez-vous ont été initiés à cet effet (PMI le 20/01 ; CAF le 31/01)

Par ailleurs et afin de ne pas retarder les décisions à prendre, Mme Cutelle propose que des délégations soient accordées au bureau de la communauté.

Le conseil décide de déléguer aux membres du bureau, les attributions suivantes :

- ▶ Adoption du règlement de fonctionnement après avis de la commission chargée de son établissement et visa des services PMI du Conseil Général de Haute – Savoie
- ▶ Instruction sur les demandes d'admission ou de radiation des enfants au centre multi accueil
- ▶ Création d'une régie d'avance pour l'achat des petites fournitures nécessaires au fonctionnement du centre
- ▶ Création d'une régie de recettes pour l'encaissement des factures pour l'accueil régulier et l'accueil occasionnel

A cet effet, Mr Bordon souhaite que des renseignements soient pris pour l'installation d'un terminal destiné à l'encaissement des paiements par carte bancaire (afin de limiter les impayés). A voir.

Mr Jacqueson termine en donnant un compte rendu du déroulement du chantier. Les travaux sont toujours prévus pour être réceptionnés dès la fin avril avec une ouverture en Mai 2014.

Toutefois, il regrette certaines malfaçons et déplore l'état du chantier et de ses abords ; la météo pour cette dernière partie n'aidant pas.

VII – Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes

Lors de la dernière séance, le conseil avait défini les axes prioritaire pour le territoire à inscrire au prochain contrat.

Il est proposé qu'une délibération commune à toutes les collectivités soit prise. Ce projet était joint avec la dernière convocation envoyée aux conseillers.

Le conseil adopte le projet rédactionnel transmis par le CDRA avec proposition d'une stratégie qui s'articule autour de 3 ambitions :

- «un territoire proche de ses habitants »
- «un territoire proche de ses entreprises »
- «un territoire soucieux de son environnement ».

Il autorise aussi le président a effectuer toutes les démarches techniques, administratives et financières ainsi qu'à signer les documents nécessaires à la poursuite de la démarche d'élaboration du CDDRA Usse & Bornes.

**VII – Informations sur les différents dossiers en cours
& Questions diverses**

✚ **Travaux d'agrandissement des vestiaires du football :**

Monsieur Jean Louis Magnin se félicite que les délais de réalisation du chantier soient respectés. Il précise que le tableau électrique existant dans l'ancienne aile, nécessitera une mise aux normes dans le cadre de l'extension

✚ **Les procédures de marchés en cours**

Deux procédures sont en cours :

Zone de loisirs : lancement appel d'offres pour travaux lancé le 20/12 ; ouverture des plis le 31/01.

Ordures ménagères : lancement consultation fait le 16/01 ; ouverture des offres le 21/02 à 9 heures.

✚ **Les signatures officielles**

Deux dossiers seront prochainement signés :

- le 29/01 à 10h à Cruseilles : Contrat de rivière des Usses avec les 3 maires des communes adhérentes ce jour au SMECRU (la CCS n'a pas encore reçu l'arrêté préfectoral de modification statutaire).
- le 4/02 à 14 heures à la communauté : Convention CNR/FRAPNA/Agence de l'eau pour programme ENS 2013-2017 avec Asters. Ce programme fera l'objet notamment de la réhabilitation de certains affluents du Rhône

✚ **Convention de partenariat**

Une convention de partenariat est proposée avec la MFR de Franc lens et la Communauté. Il s'agit de confier de menus travaux aux scolaires dans le cadre de leur apprentissage. Il est entendu que ces derniers ne pourraient être faits par des entreprises.

Le conseil est favorable à cette initiative.

✚ **Réunions**

- Comme l'an dernier, une réunion publique sera programmée le 27/02 /2014 à Eloise.
- Budget : le conseil a la possibilité de voter les comptes administratifs et budgets. Il est proposé de voter ces documents avant les élections, laissant le soin à la prochaine équipe de rectifier par décisions ou budget supplémentaire les choix tout en permettant de payer les premières factures sur 2014.

Le lundi 3/03 vote des comptes administratifs avec affectations des résultats

Le mercredi 19/03 vote des budgets primitifs, fixation des taux d'imposition et de TEOM.

Le secrétaire,

D. JACQUEMIER

